# Journal SudOuest du mercredi 22 janvier 2014

## préfet sera vigilant sur le déroulement du spectacle de Dieudonné dimanche

JEAN-BERNARD GILLES

jb.gilles@sudouest.fr

e préfet Michel Delpuech a fait hier une conférence de → presse de rentrée, balayant un grand nombre de sujets d'actualité. La plus immédiate, pour lui, est le spectacle que Dieudonné doit donner ce dimanche à la Patinoire Mérideck à Bordeaux. « Nous serons très vigilants jusqu'à samedi soir où l'artiste doit se produire à Limoges sur les propos tenus », at-il indiqué, résolu à faire respecter le droit en matière de propos racistes ou antisémites. Nous saisirons la justice en cas de dérapage », a indiqué le principal représentant de l'État. Mais Dieudonné a déjà produit son nouveau spectacle « Asu Zoa » à Chalons-en-Champagne, Il ne comportait plus les propos du «Mur » qui avaient justifié son annulation par le Conseil d'État. « La concurrence entre les mémoires est suicidaire pour notre société », a-t-il enfin indiqué sur ce sujet. Michel Delpuech convoquera le 28 janvier une réunion à Bordeaux pour étudier les initiatives républicaines qui pourront être prises pour élever le niveau de conscience du public sur ces questions que les générations les plus jeunes ne connaissent pas ou peu: communautés religieuses, parlementaires, élus et associations y seront

#### Limitation de vitesse

Concernant les nouveaux projets de limitation de vitesse du gouvernement, Michel Delpuech envisage d'ores et déjà d'étudier le passage à 80 km/h sur certaines routes départementales, « étroites et sans doute trop droites, comme dans le



Le préfet de région Michel Delpuech, hier, lors des vœux à la presse : « Nous serons très vigilants jusqu'à samedi soir où l'artiste doit se produire à Limoges sur les propos tenus. » PHOTO STÉPHANE LATRICLE

Blayais », a-t-il indiqué. Il le fera en concertation avec les collectivités locales concernées. Mais il n'envisage pas de réduire le niveau de vitesse autorisé sur la rocade de Bordeaux.

Deux autres points sont à retenir de cette rencontre avec la presse. La confirmation de la convocation du comité de suivi des accords signés avec Ford le 17 février dernier. « Nous sommes bien aux mille emplois annoncés par Ford à la fin de l'année 2013, mais nous devons voir où en est le constructeur dans la montée en puissance de la production de la nouvelle boîte de vitesse », a indiqué le préfet Delpuech.

Le représentant de l'État en Gironde a enfin indiqué que l'Aquitaine serait une des régions expérimentatrices de la future certification de projets. Il s'agit d'une mesure de simplification administrative. Tout porteur de projet se verrait garantir un traitement de procédures stabilisé pendant dix-huit mois notamment pour ce qui est des compétences régaliennes de l'État en matière de loi sur l'eau, d'installations classées et d'architecture préventive notamment.

Michel Delpuech a enfin indiqué que les candidats retenus pour l'achat du site de Castéja, l'ancien hôtel de police à Bordeaux, seraient rendus publics dans les prochaines semaines. Une décote foncière sera accordée (loi Duflot) en échange de l'engagement de construction de logements sociaux.

### Juppé ne s'oppose pas au spectacle

Mavant de prendre sa décision, le maire de Bordeaux, Alain Juppé, en accord avec le préfet de Gironde, et après avoir consulté plusieurs associations dont la Licra, a décidé de ne pas s'opposer au nouveau spectacle de Dieudonné, programmé à Bordeaux, à la Patinoire Mériadeck ce dimanche.

Le maire a noté qu'à la suite des interdictions concernant son spectacle « Le Mur », à Paris, à Naintes et Orléans, l'artiste avait pris acte de ces décisions confirmées par la justice. « Il a décidé de produire dorénavant un nouveau spectacle ne présentant plus les caractères, notamment antisémites et incitant à la haine raciale, ayant justifié l'interdiction du spectacle antérieur », signale la mairie de Bordeaux.

#### DES HUISSIERS DANS LE PUBLIC

Différents observateurs ayant constaté la disparition des propos incriminés dans le nouveau spectacle joué à Paris et dans plusieurs grandes villes, le maire a estimé qu'il pouvait également se dérouler à Bordeaux.

Mais Alain Juppé veille. En effet, des huissiers de justice, notamment, mandatés par la Ville, assisteront à la représentation pour s'assurer de la teneur non-répréhensible des propos entendus. Le spectacle de Dieudonné aura donc lieu... mais sous surveillance.